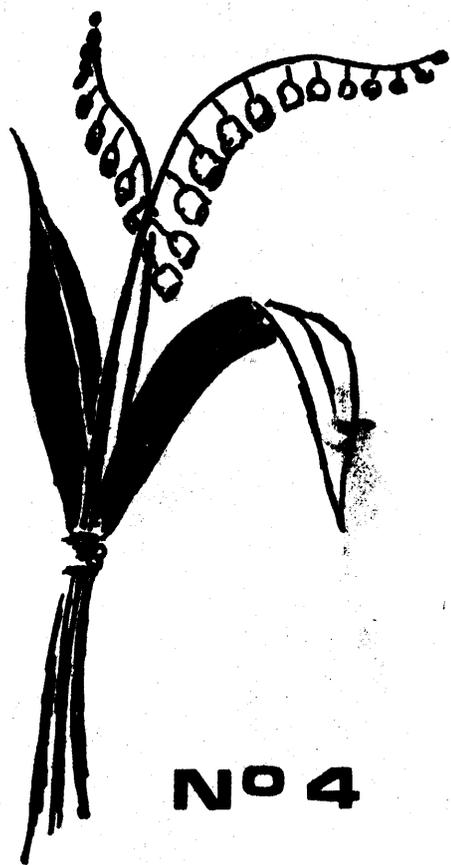


LES

MESNEUX



N° 4

MAI 1978

MAIRE

Monsieur BROUCKAERT Maurice
Président de toutes les Commissions

1er ADJOINT

Monsieur JACQUINET Jean Guy
(Finances, eaux, rouillat, fêtes)

2ème ADJOINT

Monsieur LEVASSEUR Jean-Claude
(Information, Urbanisme bâtiments communaux, fêtes) Aide social.

CONSEILLERS :

Monsieur ANCIANT Daniel
(Chemins, urbanisme bâtiments communaux)

Madame BOUGY Marie-Louise
(Fêtes, listes électorales) Aide-Sociale.

Monsieur FERRY Alfred
(District, chemins, ecoles, sycom)

Monsieur LABART François
(Ecole Maternelle, finances, information, fêtes)

Madame LAIRE Claudine
(Ecoles, finances, fêtes) Aide-Sociale

Monsieur LEROY Maurice
(Eaux, chemin, hygiène) Aide-Sociale

Monsieur MARTIN Jean-Michel
(Urbanisme, bâtiments communaux, information, fêtes)

Monsieur TROUSSET Jackie
(Sycom, syem, listes électorales, fêtes).

LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 10 FEVRIER 1978 : Questions diverses.

- Délibérations : Pour l'adhésion de la commune de BRANSCOURT au SYCOM (Syndicat des ordures ménagères).
- Délibération : Pour l'adhésion de la commune de COURMAS au regroupement du ROUILLAT (alimentation eau potable)
- AIDE FAMILIALE RURALE :
Recherche un logement en location.
- CHEMIN DE SACY : Le Génie Rural demande une rectification des termes de la convention signée entre la Commune et l'Association Foncière et qui concerne la police de ce chemin : demande acceptée
- RUELLE DE BEZANNES : Le devis présenté par les Ponts et Chaussées d'un montant de 29 000 F pour le goudronnage de cette voie est accepté.
- RUE ENTRE DEUX VILLES : Remise en état devis de 14 000 F :
Accepté également.

A l'occasion de ces travaux les riverains auront la possibilité moyennant finance de faire goudronner leur trottoir (Voir Monsieur BROUCKAERT).

- RENFORCEMENT CONDUITE D'EAU POTABLE :
En amont du village. Le devis présenté se monte à 127 000 F qui se répartissent comme suit :

70 000 F à la charge du lotisseur.
57 000 f à la Commune (sur cette somme 48% seront subventionnés).
Devis accepté
- CONSTRUCTION DE 4 MAISONS AU LIEU DIT LOISON :

La Société BATIR promoteur de ces travaux cèdera une parcelle de 70 ares à la Commune ainsi qu'une somme de 40 000 F pour se raccorder à la station d'épuration.

LE 27 FEVRIER 1978 : Budget primitif 1978.

Emprunts et dettes à long terme

1973 en 15 Ans (eau potable)	annuité de	14 273,30
1974 en 15 Ans (rue Entre deux villes)	annuité de	14 273,30
	+	2 400,00
1975 en 15 ans (aménagement voirie)	annuité de	729,69

Capital et intérêts 31 676,29

SECTION DE FONCTIONNEMENT : DEPENSES

Denrées et Fournitures :

Combustibles	3 000 F
Produits entretien ménager	700 F
Fournitures voierie	1 000 F
Fournitures scolaires	3 500 F
Fournitures de Bureau	1 500 F
	<hr/>
<u>TOTAL</u>	9 700 F

Frais de Personnel :

Rémunération Personnel Permanent	12 600 F
Rémunération Personnel Temporaire	11 000 F
Rémunération Diverses	2 100 F
Charges Sociales	3 500 F
	<hr/>
<u>TOTAL</u>	29 200 F

IMPOTS LOCAUX :

Impôts fonciers et Taxes foncières	450 F
------------------------------------	-------

Travaux et services extérieurs :

Loyer et charges locatives	500 F
Entretien des batiments	25 000 F
Entretien de voierie et de réseaux	25 000 F
Entretien de matériel, outillage et mobilier	1 000 F
Acquisition de petits matériels	2 000 F
Electricité, eau, assainissement	3 500 F
Primes d'assurances	4 500 F
	<hr/>
<u>TOTAL</u>	61 500 F

Participation et contingents :

Pour dépenses d'aide sociale	14 700 F
Cotisations municipales	700 F
Participations à charges intercommunales (ordure ménagère, école maternelle, Syndi. Eau électricité)	25 235 F
Autres contingents et participation diverses	150 F
	<hr/>

TOTAL 40 785 F

Allocation subventions

Subventions	2 250 F
-------------	---------

Frais de gestion générales :

Fêtes et cérémonies	3 000 F
Impressions et prestations de service	600 F
Documentation générale	500 F
Frais P.T.T.	800 F
Indemnité de Fonction Maire et Adjoints	11 200 F
Dépenses imprévues	11233
	<hr/>

TOTAL 16 383,33 F

.../...

Frais Financiers : Intérêts 17 216,20 F

Total des Dépenses : 177 483,53 F

Exédent de Fonctionnement 50 983,08 F

TOTAL 228 466 61F

SECTION DE FONCTIONNEMENT : RECETTES

Produits Domaniaux 650 F

Recouvrements Subventions 5 440 F

Part représentative d'Anciens Prod. Fiscaux 92 255,61 F

Impôts indirects

Attribution sur permis de chasse 150 F

Taxe additionnelle aux droits de mutations 5450 F

Taxe locale équipement 2 0000 F

TOTAL 25 600 F

Contributions Directes 104 521 F

TOTAL DES RECETTES

228 466, 61 F

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES

Remboursements d'emprunts

C.D.C. Prêts Directs 729,69 F

Caisse Crédit Agricole 13 118,65 F

Travaux de bâtiments

Presbytère 250,00 F

Travaux de voies et ruraux

Ruelle de Bezannes 14000 F

Rue Entre deux villes 15000 F

Contributions extra. des Syndicats 23,74 F

TOTAL DES DEPENSES 67 872,08 F

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES

Fonds de compensation T.V.A.	3 889 F
Recouvrement de créances (District)	<u>13 000 F</u>
TOTAL DES RECETTES	16 889 F
Exédents d'investissement de clôture	50 983 F08
	<u>67 872 F08</u>

BALANCE GENERALE

Dépenses de Fonctionnement	177 483 F53
Dépenses d'Investissement	67 872 F08
<u>TOTAL</u>	<u>245 355 F61</u>
Recettes de Fonctionnement	228 466 F 61
Recettes d'Investissement	16 889
<u>TOTAL</u>	<u>245 355 F61</u>

LE 24 AVRIL 1978 : Adjudication Rue de Sacy et Divers.

CONSTRUCTION DE LA RUE DE SACY :

- Trois devis sont présentés par les Ponts et Chaussées.
- Depuis le haut de la rue Emile Brulé, jusqu'au chemin des Chaillots soit : 200 mètres : 158 000 F
 - Chemin des Chaillots 155 mètres : 94 000 F
 - 20 mètres depuis le haut du chemin des Chaillots jusqu'à l'entrée du lotissement : 12 766,15 F
- Soit au total : 264 766,15 F - Devis acceptés.

RENFORCEMENT CONDUITE D'EAU POTABLE :

La subvention demandée soit 48% de la part communale a été accordée.

ECOLE MATERNELLE DE VILLEDOMMANGE :

Suite à la réunion du 16 Mai 1977 ainsi qu'aux délibérations qui ont suivi demandant la création d'une troisième classe maternelle à LES MESNEUX, et du refus de cette demande, il nous avait été suggéré par l'Inspectrice des écoles maternelles de nous joindre au regroupement de PARGNY. Cette éventualité ayant été écartée, le Conseil Municipal demande par délibération que les enfants restent en classe à VILLEDOMMANGE jusqu'à la création d'une classe à LES MESNEUX. (Voir plus loin RENTREE SCOLAIRE);

SUBVENTION : La demande formulée par les pupilles de l'enseignement public a été refusée.

PRESBYTERE : Le projet de réfection présenté prochainement par Monsieur CHENAL sera

LORS DE LA PROGRESSION DES TROUPES ALLEMANDES EN FRANCE, ENTRE LE DESASTRE DE SEDAN (2 SEPTEMBRE 1870) ET LE SIEGE DE PARIS (ARMISTICE LE 28 JANVIER 1871), UN GENERAL WÜRTEMBERGEOIS A FAIT ETAT DE SON PASSAGE DANS NOTRE REGION QUAND IL ECRIVAIT A SA FAMILLE. LA LETTRE QUE NOUS PUBLIONS EST EXTRAITE D'UN OUVRAGE PARU EN 1913; ELLE A ETE COMMENCEE DANS LE VILLAGE DE BOULT-SUR-SUIPPE AVANT D'ETRE ACHEVEE... AUX MESNEUX

LETTRE DU GENERAL VON BULLINGER

LES MESNEUX, LE 8 SEPTEMBRE 1870, AU MATIN.

Aujourd'hui, c'est de nouveau jour de repos et je me trouve dans un château qui appartient à un Comte. Je vous écris dans un somptueux salon de réception, à côté se trouvent la salle du billard et la salle à manger. Devant moi s'étend la terrasse, un large escalier conduit de cette terrasse dans un parc splendidement aménagé. La 5^e et la 8^e compagnie sont cantonnées ici (dans le village); tous les officiers et aspirants sont logés au château. Le comte et sa famille sont à REIMS où ils ont un prince bavarois en cantonnement; de cette façon nous sommes les maîtres du château tout entier; toutes les pièces, magnifiquement aménagées, sont ouvertes. La vaisselle d'argent et la cave sont à notre disposition. Les vins sont bons, nous en avons bu hier de cinq sortes différentes, bien sûr pas beaucoup de chaque, simplement pour y goûter; nous avons également dégusté du champagne. La nourriture ici n'est pas du tout digne de la table d'un comte mais il n'y a qu'un jardinier et sa femme pour nous servir. Il existe même un oratoire (une chapelle) dans ce château; elle est contigue à la pièce où je dépose mes vêtements; cette nuit, j'y suis entré et dans le silence de la nuit, je me suis joint à vous, priant le Bon Dieu pour que nous nous retrouvions tous en bonne santé et le remerciant de nous avoir eu en garde jusqu'ici. Le fourrier (vaguemestre) est sur le point de partir. Adieu pour aujourd'hui.

Ce texte, aimablement communiqué par Monsieur GILLAIN, nous rappelle que notre Commune a une histoire et que beaucoup d'entre nous, détiennent par des documents anciens ou par ouïe dire, des éléments de cette histoire.

Certains événements de la vie communale sont consignés dans les registres communaux depuis 1830, mais avant, que s'est-il passé ? Quel était le mode de vie des habitants ?

AIMERIEZ VOUS le découvrir ou poursuivre plus avant des recherches ? Faites le savoir, nous en reparlerons.

Cette année encore et pour la 5e fois, la commune de MARFAUX, le foyer de l'amitié de VILLEDOMMANGE, le foyer des jeunes de MUIZON, les divers foyers et Associations sportives du District, avec le concours de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports nous convient le

JEUDI 4 MAI 1978

à

UNE RANDONNEE PEDESTRE

Le point de rendez vous est fixé à MARFAUX CUITRON devant la coopérative Viticole à 8h 15. C'est à 9h précises que sera donné le départ d'une marche de 14 km qui, par BOUILLY, COMMETREUIL, COURMAS, le bassin de VILLEDOMMANGE, la MARNIERE, ramènera les participants vers 12h à CUITRON, MARFAUX. Pour les bons marcheurs, une boucle de 6 km supplémentaires est prévue.

C'est dire que la moyenne horaire n'est pas très élevée!

En effet il s'agit plus d'une communion avec la Nature à l'occasion d'une rencontre amicale (80% du parcours s'effectuant en sous bois) que d'une compétition sportive, bien que des coupes soient prévues pour récompenser les vainqueurs.

Un classement est effectivement prévu à partir non pas du chronométrage du nombre de participants de chaque commune, ou plus exactement du nombre d'arrivants qui devrait, en principe, être le même. Un classement, plus équitable, en fonction du nombre d'habitants de chaque commune est également prévu.

Des collations légères, à certains contrôles, une buvette et des sandwiches à l'arrivée sont prévus. (Mais on peut apporter son pique-nique) Les frais de participation sont fixés à 3,00 F par personne, au bénéfice des divers Foyers organisateurs.

Vous pouvez vous inscrire auprès du responsable qui passera chez vous sinon (après le 02.05) en téléphonant à Mr SARTORE (49.24.47.)

Nous insistons auprès de vous sur la nécessité d'une participation la plus grande possible de notre commune qui doit avoir à coeur, cette année encore, de confirmer les résultats précédents.

G Y M N A S T I Q U E

Depuis le 7 mars, des cours de gymnastique féminine sont donnés tous les MARDI à 20h 30mn à l'école (rue Neuve) par Mme MARTIN.

Après deux mois, les assidues semblent être en pleine forme, et, avec de nouvelles perspectives:
certaines trouveront enfin ce difficile équilibre de la roulade,
d'autres pourront peut être, enfin réaliser leur rêve...
Danser la Mort du cygne de TCHAIKOVSKY (par exemple) .
C'est pour vous dire que l'ambiance ne manque pas.

La participation a été fixée à 15,00 F par mois ou 45,00 F par trimestre au profit du Comité des Fêtes .

Les adhérentes sont couvertes par une assurance communale.
Les cotisations peuvent être versées au cours des séances à:
Mme LAIRE ou Mme BOUGY .

66666666666

E T A T C I V I L

C'est le 15 avril que Mademoiselle Sylvie GOUVERNAIRE et Monsieur Claude LEFEVRE ont été unis par les liens du mariage dans notre commune.

Que les jeunes époux veuillent bien trouver ici l'expression de nos vœux de bonheur.

N O U V E A U X A R R I V E S

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à

- Mr et Mme GOBANCE et leurs enfants: Isabelle et Stéphane . Adresse:
7 rue de Sacy .

- Mr et Mme MALINUR et leurs enfants .

Tout récemment installés dans notre commune.

Nous invitons les nouveaux habitants de LES MESNEUX, Dès qu'ils le peuvent, à se faire connaître à la Mairie , ou se tient une permanence tous les jeudis de 18h à 20h.

Ceci nous permettra de maintenir constamment à jour notre recensement communal et de ne pas risquer de les omettre dans les activités de notre village. Par avance, nous vous en remercions.

V O I R I E

A la demande de Monsieur le Maire, nous nous permettons de vous rappeler que la transformation des résidus de toute tonte de gazon en compost se fait aussi bien à l'intérieur des propriétés que sur le bord du chemin. Ce qui évite en, outre d'avoir à le rentrer ultérieurement.

Soyez assez aimables d'y penser.

MERCI

**Samedi
20 MAI**

**Dimanche
21 MAI**

**FETE aux MESNEUX
BAL**

Orchestre :

THE KIN STONES

- SAMEDI 21H - DIMANCHE 16H et 21H -

FETE FORAINE

--:

BUVETTE

**Lundi
22 MAI**

17H 30 - Course à l'oeuf pour les enfants.

18H 00 - Course brouette pour les adultes courageux.

19H - Vin d'honneur.

- Résultats de la tombola.